

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 2 mars 2015 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Gilles Ducharme
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

30-03-2015

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Conrad Daviau appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Questions de l'assemblée;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2015;
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Appels d'offres pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2015;
8. Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'ajout de signalisation sur le chemin Granby à l'approche du Rang 8;
9. Versement de la quote-part de l'année 2015 à la Bibliothèque de Roxton Falls;
10. Versement de la contribution annuelle 2015 au Comité de jumelage de Roxton Falls;

11. Versement de contribution annuelle 2015 à la Régie intermunicipale de Roxton;
12. Reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
13. Liste des personnes endettées - Ventes pour taxes;
14. Demande de lettre d'appui de la CDRN pour le projet : Caractérisation de l'habitat du fouille-roche gris dans la rivière Noire et ses affluents;
15. Liste des comptes;
16. Divers :
 - 16.1 Demande de financement Pacte rural 2014-2019 - Bibliothèque de Roxton Falls;
 - 16.2 Demande de financement Pacte rural 2014-2019 -Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton;
 - 16.3 Autorisation à la coordonnatrice en sécurité incendie de la MRC d'Acton pour l'accès aux déclaration incendie du ministère de la Sécurité publique ainsi qu'aux cartes d'appel de la centrale CAUCA;
 - 16.4 Demande de contribution financière de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste pour le déneigement de la cour de l'église pour l'hiver 2014-2015;
 - 16.5 Dépôt de la section 2 du formulaire DGE-1038 "Rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus";
 - 16.6 Demande de modification des signaux d'arrêt à l'intersection du rang Petit 11 et du chemin Messier;
 - 16.7 Appel d'offres pour les travaux de pavage du chemin de la Grotte;
 - 16.8 Soirée reconnaissance des bénévoles de l'année 2014 - Nomination du bénévole de l'année 2014 pour la Municipalité du Canton de Roxton;
17. Rapport des comités;
18. Correspondance;
19. Questions de l'assemblée;
20. Levée de l'assemblée.

31-03-2015

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2015**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 2 février 2015;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

32-03-2015

5. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments - Demande à la CPTAQ de Yanick Cabana inc. (matricule 8543-93-5246, lot 3 840 997)**

CONSIDÉRANT QUE Yanick Cabana inc. veut procéder au renouvellement de l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec no. 344626 pour continuer d'exploiter une gravière;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Gilles Ducharme
et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander cette demande à la CPTAQ.

Adoptée

33-03-2015

5. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Gilles Ducharme
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

34-03-2015

6. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal tel que rédigé.

Adoptée

35-03-2015

7. **Appels d'offres pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2015**

CONSIDÉRANT QUE comme à chaque année de l'abat-poussière sera épandu sur les chemins de gravier et que le produit utilisé sera du chlorure de calcium liquide 35 %;

CONSIDÉRANT QUE selon la loi, tout achat de fourniture de plus de 25 000\$ doit être fait au moyen de soumissions par invitation envoyées auprès d'au moins 2 fournisseurs;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers d'envoyer des invitations à soumissionner aux fournisseurs.

Les soumissions devront être déposées au bureau municipal au plus tard le 25 mars 2015 à 10 h 00 et seront ouvertes le même jour à la même heure.

Adoptée

36-03-2015

8. **Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'ajout de signalisation sur le chemin Granby à l'approche du Rang 8**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été informée par des citoyens qu'il y a un manque au niveau de la signalisation sur le chemin de Granby (route 139) à l'approche du Rang 8, soit l'indication de la Municipalité de St-Valérien-de-Milton;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs transporteurs (camions) doivent utiliser les cours privées sur le chemin Granby pour rebrousser chemin;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que l'ajout d'une affiche indiquant que le Rang 8 permet de se diriger vers la Municipalité de St-Valérien-de-Milton pourrait diminuer la fréquence des transporteurs qui doivent rebrousser leur chemin;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Granby est une route achalandée et qu'il n'est pas prudent pour les transporteurs d'y effectuer de tels manœuvres dans les cours privées;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. Conrad Daviau
et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère
des Transports du Québec de procéder à l'installation d'une
affiche sur le chemin Granby (route 139) ayant comme inscription
les indications pour la Municipalité de St-Valérien-de-Milton à
l'approche du Rang 8.

Adopté

37-03-2015

9. **Versement de la quote-part de l'année 2015 à la Bibliothèque de Roxton Falls**

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la quote-part de
l'année 2015 à la Bibliothèque de Roxton Falls, soit la somme de
3 750 \$.

Adoptée

38-03-2015

10. **Versement de la contribution annuelle 2015 au Comité de jumelage de Roxton Falls**

Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par M. Gilles Ducharme
et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la somme de 100 \$
au Comité de jumelage de Roxton Falls.

Adoptée

39-03-2015

11. **Versement de contribution annuelle 2015 à la Régie intermunicipale de Roxton**

Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Gilles Ducharme
et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la quote-part de
l'année 2015 à la Régie intermunicipale de Roxton, soit la somme
de 12 970 \$.

Adoptée

40-03-2015

12. **Reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 178 376 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Roxton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

13. **Liste des personnes endettées - Ventes pour taxes**

Aucune propriété ne sera mise en ventes pour non-paiement des taxes municipales en 2015.

41-03-2015

14. **Demande de lettre d'appui de la CDRN pour le projet : Caractérisation de l'habitat du fouille-roche gris dans la rivière Noire et ses affluents**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de la rivière Noire a déposé un projet de caractérisation de l'habitat du fouille-roche gris auprès de la Fondation de la Faune du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le fouille-roche gris est un poisson protégé puisque considéré à statut vulnérable, représente un enjeu important pour le maintien de la biodiversité du milieu aquatique sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra une meilleure connaissance des problématiques locales des rivières et cours d'eau de notre territoire;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la Corporation de développement de la rivière Noire dans leur demande. Que cet appui n'engage pas financièrement la municipalité.

Adoptée

42-03-2015

15. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. François Légaré appuyé par M. Conrad Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 257 949.25 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

43-03-2015

16.1 **Demande de financement Pacte rural 2014-2019 - Bibliothèque de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque municipale de Roxton Falls a déposé un projet dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste en l'acquisition d'étagères, de diviseurs et de livres;

CONSIDÉRANT le coût total du projet est de 4 595\$ et que le montant demandé au pacte rural est de 3 676\$. Que la contribution monétaire de la Bibliothèque dans ce projet est de 460\$;

CONSIDÉRANT QU'une demande de contribution de 230 \$ est par le fait même adressée à la Municipalité du Canton de Roxton et à la Municipalité du Village de Roxton Falls;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M.Éric Beauregard

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls présenté au pacte rural.

Que le conseil accepte également de verser la somme de 230 \$ à titre de contribution, conditionnellement à l'acceptation du projet au pacte rural.

Adoptée

44-03-2015

16.2 **Demande de financement Pacte rural 2014-2019 -Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton**

CONSIDÉRANT QUE la Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton a déposé un projet dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;

CONSIDÉRANT QUE la Maison jeunesse désire offrir aux jeunes des ateliers portant sur 5 sphères : Ateliers d'arts plastiques, culinaires, interpersonnels, écologiques et sportifs;

CONSIDÉRANT le coût total du projet de 6 000.50\$ et que le montant demandé au pacte rural est de 4 800 \$. Que la contribution de la Maison jeunesse est 1 200.50\$;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande de contribution financière n'est demandée à la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet que la Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton a présenté au pacte rural.

Adoptée

45-03-2015

16.3 **Autorisation à la coordonnatrice en sécurité incendie de la MRC d'Acton pour l'accès aux déclaration incendie du ministère de la Sécurité publique ainsi qu'aux cartes d'appel de la centrale CAUCA**

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC d'Acton est entré en vigueur le 1er avril 2007;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4) prévoit que :

Art. 13 :«Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma...»

Art. 34 :«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité Publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Acton utilisera les cartes d'appels afin d'optimiser les délais d'intervention, les effectifs présents dans les délais requis et à des fins statistiques dans le schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Acton a procédé à l'embauche d'une coordonnatrice en sécurité incendie;

PAR CONSÉQUENT,
il est proposé par M. François Légaré
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil autorisent la coordonnatrice en sécurité incendie de la MRC d'Acton d'accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton, ainsi qu'aux cartes d'appels du central CAUCA.

Adoptée

46-03-2015

16.4 **Demande de contribution financière de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste pour le déneigement de la cour de l'église pour l'hiver 2014-2015**

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la quote-part pour le déneigement de la cour de l'église pour l'hiver 2014-2015 au montant de 996,45\$.

Adoptée

16.5 **Dépôt de la section 2 du formulaire DGE-1038 "Rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus"**

CONSIDÉRANT QUE tous les candidats à l'élection partielle du 7 décembre 2014 ont déposé leurs formulaires;

Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, procède au dépôt de la section 2 des formulaires DGE-1038 "Rapport ayant trait à la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100 \$ ou plus".

16.6 **Demande de modification des signaux d'arrêt à l'intersection du rang Petit 11 et du chemin Messier**

Une demande de modification des signaux d'arrêt à l'intersection du rang Petit 11 et du chemin Messier a été adressée aux membres du conseil. Après discussion, aucune modification ne sera apportée.

47-03-2015

16.7 **Appel d'offres pour les travaux de pavage du chemin de la Grotte**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder aux appels d'offres pour l'exécution des travaux de pavage et de réfection de la chaussée dans le chemin de la Grotte;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le processus d'appels d'offres pour les travaux de pavage du chemin de la Grotte.

Adoptée

48-03-2015

16.8 **Soirée reconnaissance des bénévoles de l'année 2014 - Nomination du bénévole de l'année 2014 pour la Municipalité du Canton de Roxton**

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Mme Diane Ferland à titre de bénévole de la Municipalité du Canton de Roxton pour l'année 2014.

Adoptée

18. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

49-03-2015

20. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. François Légaré appuyé par M. Gilles Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 22.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

